



DEMANDE DE VISA SALVADOR

Date de dernière mise à jour : 28/03/11

Les ressortissants des pays suivants n'ont pas besoin de visa si le séjour est inférieur à 90 jours :

France, Belgique, Allemagne, Italie, Espagne, Suisse, Grande Bretagne **sauf british overseas**
Et autres nationalités (nous consulter).

	Autres ressortissants ou séjour supérieur à 90 jours
Délai	48h
Documents à fournir	
AFFAIRES	<ul style="list-style-type: none">- Bon de commande VSI x2- Passeport original valable 6 mois après la date de retour+ 2 copies- Formulaire de demande de visa- 1 photo- Lettre de la société française ou lettre de mission précisant la durée du séjour, le nom et l'adresse du correspondant- Copie du billet d'avion ou attestation d'agence mentionnant les dates de voyage A/R+ Copie de la carte de séjour valable 6 mois pour les étrangers
TOURISME	<ul style="list-style-type: none">- Bon de commande VSI x2- Passeport original valable 6 mois après la date de retour+ 2 copies- Formulaire de demande de visa- 1 photo- Copie du billet d'avion ou attestation de l'agence de voyages mentionnant les dates de voyage A/R- Dernière fiche de paie ou fiche d'imposition+ Copie de la carte de séjour valable 6 mois pour les étrangers
EXPATRIATION	Obtenir un visa d'affaires et le faire transformer sur place en apportant un extrait d'acte de naissance et un extrait de casier judiciaire traduit par un traducteur assermenté et apostillé (nous pouvons nous charger de la traduction et de l'apostille)
VISA DE SERVICE	<ul style="list-style-type: none">- Passeport de service- Note verbale- Formulaire de demande de visa- 1 photo
Frais consulaires	
1 entrée	30 USD
Prestation VSI	Tarif habituel (voir BDC)

Vous pouvez suivre vos dossiers en cours sur notre site : www.vsiclients.com

VSI sas – 19/21 avenue Joffre 93800 Epinay sur Seine – Tél. : 08.26.46.79.19

www.vsi.1er.fr – vsi1er@wanadoo.fr

